

CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE n° 01 / 14

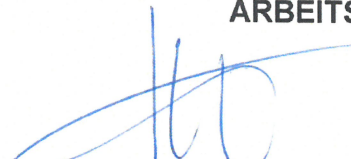
pour le produit de protection du bois

Aquawood Primo TIM

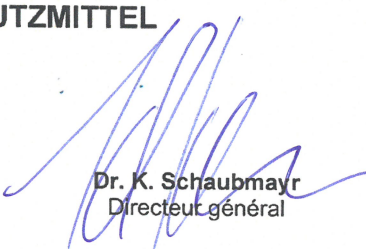


Type de produit	Produit de protection du bois prêt à l'emploi, à base d'eau (imprégnation)		
Fabricant	ADLER Werk-Lackfabrik Johann Berghofer GmbH & Co KG (usine de peinture)		
Distribution en Autriche	ADLER Werk-Lackfabrik Johann Berghofer GmbH & Co KG (usine de peinture)		
Numéro d'agrément autrichien	AT-0011986-0009		Valable jusqu'au: Fin 2025
Application autorisée	Utilisation professionnelle		
Efficacité	B, P, W Les surfaces traitées doivent être recouvertes d'une couche de finition appropriée afin d'éviter le lessivage des substances actives. Ce revêtement de surface doit être entretenu en permanence.		
Substance(s) active(s)	8,0 g/kg 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate (IPBC) 4,0 g/kg de tébuconazole		
Concentration d'application	à utiliser non dilué		
Domaines d'application/ Classes d'emploi et Quantité appliquée/introduite	pour CL 2	100-200 g/m ²	
	pour CL 3	100-200 g/m ²	
Traitement autorisé	Utilisation professionnelle (métier) : trempage courte (P) Utilisation professionnelle (industrie) : trempage courte, inondation (K), tunnel de pulvérisation (St)		
Traitement non autorisé	Pas d'application à proximité immédiate de l'eau. L'application du produit, c'est-à-dire le traitement du bois, ne doit se faire que dans des locaux intérieurs prévus à cet effet, comme par exemple des ateliers. En outre, des restrictions s'appliquent aux "Précautions à prendre lors de la manipulation des produits de protection du bois" dans la liste Österreichisches Holzschutzmittelverzeichnis.		
Application autorisée	Bois pour les cadres de fenêtres, les portes extérieures et les jardins d'hiver.		
Application non autorisée	Ne pas rejeter à l'égout. Ne pas polluer le sol, les points d'eau ou les cours d'eau avec le produit ou les récipients utilisés. Le bois traité ne doit pas être utilisé à proximité immédiate d'un point d'eau (cours d'eau, lacs, etc.).		
Contrôlé par un tiers par	Holzforschung Austria, Franz-Grill Straße 7; 1030 Vienne; www.holzforschung.at		

ARBEITSGEMEINSCHAFT HOLZSCHUTZMITTEL


Dr. R. Gründlinger
Président




Dr. K. Schaubmayr
Directeur général

Vienne, 21. Janvier 2025

*) Ce produit est soumis aux dispositions de la loi autrichienne sur les produits biocides BGBl. I 2000/105 et aux directives et règlements pertinents de l'Union européenne et ne peut être mis sur le marché et utilisé en Autriche que conformément à ces dispositions. En cas de contradiction avec ces dispositions, le certificat de reconnaissance expire automatiquement.